

## UNE TRADITION D'EXCELLENCE

# PRIX EXCELLENCE PRIX DE L'ÉQUIPE DE GESTION IMMOBILIÈRE DE L'ANNÉE

### OBJECTIF

Ce prix vise à récompenser une équipe de gestion immobilière exceptionnelle, reconnue pour son leadership, l'excellence de ses pratiques et son engagement à fournir un service hors pair aux locataires et aux propriétaires.

L'équipe candidate devra démontrer un niveau exceptionnel de service à la clientèle, illustrant son expertise et son dévouement dans le domaine de la gestion des biens immobiliers commerciaux.

### CONDITIONS ET ÉVALUATION DES CANDIDATURES

- **Cette catégorie n'est admissible qu'au niveau local.**
- Cette catégorie est ouverte aux équipes opérant dans les secteurs de la gestion d'immeubles commerciaux, de bureaux, institutionnels, industriels, du commerce de détail, résidentiels ou multi-usages.
- Les participants ne peuvent pas avoir gagné dans la même catégorie au niveau local au cours des trois dernières années.
- L'évaluation des dossiers de candidature sera basée sur la présentation écrite fournie et le respect de toutes les exigences détaillées ci-dessous.
- Les participants doivent être membres de BOMA Québec.

### CANDIDATURES

Formulaire et frais d'inscription

Un paiement de 1 000 \$ (Plus taxes doit être effectué à BOMA Québec et doit accompagner chaque formulaire d'inscription en vue de participer au concours (2 billets pour la soirée Gala sont inclus).

**REMARQUE :** tous les frais d'inscription doivent être acquittés avant de recevoir les instructions concernant le dépôt de vos documents en ligne. Le dépôt des documents doit être effectué au plus tard le **27 mars à 17h**.

Tous les frais sont non-remboursables.

### DATES À RETENIR

Dès que possible	Inscription
27 mars 2025	Date limite pour le dépôt des documents de candidature à 17h
Avril 2025	Évaluation des candidatures
15 mai 2025	Gala des PRIX BOMA au Le 9e (Centre Eaton)

### LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SERONT REQUIS :

1. Une page couverture indiquant ce qui suit :
2. Nom du propriétaire d'immeuble, société de gestion, entreprise de services ou du fournisseur, ainsi que le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de la personne qui recevra la correspondance.
3. Une présentation écrite ne dépassant pas le nombre maximal de pages permis (5 pages). Vous êtes libres d'inclure toute information susceptible d'aider le jury (dans la mesure où vous ne dépassez pas le maximum de pages permises).
4. Les présentations doivent être faites sur du papier à en-tête de l'entreprise.
5. Une version électronique haute résolution de votre logo.
6. Six photographies numérique de votre équipe ainsi que de vos immeubles.

### RÉSUMÉ DES NOTES ATTRIBUÉES PAR LES JUGES

La présentation aux juges est l'occasion pour vous de présenter votre équipe.

L'évaluation pour l'attribution de ces prix sera basée sur la qualité de la présentation de l'équipe, ainsi que sur les résultats des feuilles de notation. Les candidatures doivent obtenir un minimum de 70 points pour être admissibles à un prix. L'équipe de juges de BOMA est composée de pairs, dont certains ont déjà été lauréats d'un prix. L'examen par l'équipe de juges se limitera aux documents et aux renseignements soumis par le candidat et pourra être complété par un entretien avec l'équipe du candidat. Aucune visite d'immeuble n'est nécessaire.

### CRITÈRES

La valeur de chaque question est indiquée ci-dessous. Les candidats doivent répondre aux questions standards et fournir les renseignements demandés. Les candidatures sera disqualifié s'il/elle ne fournissent pas les renseignements requis ou le ou les documents à l'appui seront disqualifiées. Tous les documents demandés doivent être soumis en format PDF, dans la mesure du possible.

### EXIGENCES

Chaque candidature doit être accompagnée d'au moins deux (2) lettres de recommandation récentes au nom de la société de gestion, envoyées par des locataires ou d'autres personnes pouvant témoigner de l'excellence des services fournis par l'équipe candidate. Les lettres doivent indiquer la profession, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne de référence, la taille de l'équipe d'exploitation et de l'équipe de gestion, ainsi que leur relation avec le candidat. Il se peut que les personnes agissant à titre de référence soient contactées pendant l'évaluation, avec l'autorisation du candidat.

### RÉPONSES ÉCRITES AUX QUESTIONS

1. **Décrivez et fournissez des preuves de la manière dont votre société de gestion a démontré la satisfaction des locataires :** (15 points)
  - Élaboration d'objectifs en matière de satisfaction des locataires (fournir une copie de l'énoncé de politique pour le service à la clientèle);
  - Mise au point d'un système de suivi des progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs afin de déterminer quand ils ont été atteints (fournir une copie/preuve du système de suivi);
  - Participation des locataires à l'élaboration de ces buts et objectifs (donner des exemples de participation des locataires, que ce soit par le biais d'une enquête, d'un bulletin ou d'un autre support);
  - Communication de l'équipe de gestion aux locataires;
  - Rétention des locataires.



2. **Décrivez votre équipe et fournissez des preuves du travail effectué :** (25 points)

- Comment les résultats sont-ils contrôlés et comment réagissez-vous aux commentaires positifs et négatifs des locataires (Merci de joindre une copie du système de suivi des appels/plaintes des locataires.)? Disposez-vous d'un plan de formation en matière d'expulsion?
- Quels résultats avez-vous obtenus à la suite de la mise en place d'un système de communication centralisé pour faire le suivi de tous les contacts avec les locataires (Merci de fournir une description et, si possible, des exemples du système de communication pour le suivi.)?
- Décrivez le plan d'action de votre équipe de gestion. Comment les membres ont-ils réagi à votre plan?
- Le cas échéant, décrivez votre équipe de sécurité (ou votre processus de sécurité);
- Décrivez votre équipe de gestion et joignez un organigramme;
- Fournissez des lettres de locataires (2).

3. **Expliquez comment votre société de gestion fait la promotion des programmes de croissance/reconnaissance internes :** (10 points)

- Décrivez les programmes eux-mêmes (service exceptionnel, par exemple). Programme de récompense/de reconnaissance. Énoncé de politique;
- Programmes de satisfaction des locataires;
- Programmes éducatifs.

4. **Comment est votre société de gestion :** (25 points)

- Fournit-elle constamment un service fiable?
- Comment fait-elle pour que les locataires reconnaissent les avantages de travailler avec vous (Merci de fournir des copies de lettres/correspondances des locataires)?
- Tient-elle ses promesses en temps utile (S.V.P. décrire les paramètres de service en temps utile de votre équipe et indiquer dans quelle mesure l'équipe a respecté les paramètres indiqués)?
- Comment fait-elle état de la loyauté et du respect dont font preuve les locataires à son égard? (S.V.P. Indiquer les taux de conservation des locataires et fournir des copies de la correspondance des locataires à l'appui de la marque de l'immeuble/de la société de gestion.) Comment mesurez-vous la conservation des locataires?

5. **Décrivez votre niveau général de service aux locataires et donnez des exemples.** (25 points)  
**(ex.: commodités, événements pour les locataires, image de marque, etc.)**

## A TRADITION OF EXCELLENCE

### PRIX EXCELLENCE PRIX DE L'AMÉLIORATION LOCATIVE

#### OBJECTIF

Ce prix récompense le meilleur projet d'aménagement d'un locataire d'un immeuble commercial. Le prix englobe la planification, la qualité de la conception, la rentabilité, l'utilisation des éléments de base de l'immeuble, la créativité, la fonctionnalité, la satisfaction des locataires et des propriétaires et l'adaptabilité à l'usage futur des locataires.

#### CONDITIONS ET ÉVALUATION DES CANDIDATURES

- **Cette catégorie n'est admissible qu'au niveau local.**
- Cette catégorie est ouverte aux équipes opérant dans les secteurs de la gestion d'immeubles commerciaux, de bureaux, institutionnels, industriels, de commerce de détail, résidentiels ou multi-usages, ainsi qu'à toutes les sociétés d'architecture et de conception.
- Le projet doit avoir été réalisé dans les 3 dernières années.
- Le projet peut porter sur une nouvelle location ou la rénovation d'une location existante. Dans le cas d'une rénovation, le projet doit être important et impliquer une nouvelle planification afin d'apporter des améliorations fonctionnelles à l'espace plutôt qu'une simple amélioration cosmétique.
- L'évaluation des dossiers de candidature sera basée sur la présentation écrite fournie et le respect de toutes les exigences détaillées ci-dessous.
- Les participants doivent être membres de BOMA Québec.

#### CANDIDATURES

Formulaire et frais d'inscription

Un paiement de 1 000 \$ (Plus taxes doit être effectué à BOMA Québec et doit accompagner chaque formulaire d'inscription en vue de participer au concours (2 billets pour la soirée Gala sont inclus).

Remarque : tous les frais d'inscription doivent être acquittés avant de recevoir les instructions concernant le dépôt de vos documents en ligne. Le dépôt des documents doit être effectué au plus tard le 27 mars à 17h.

Tous les frais sont non-remboursables.

#### DATES À RETENIR

<b>Dès que possible</b>	Inscription
<b>27 mars 2025</b>	Date limite pour le dépôt des documents de candidature à 17h
<b>Avril 2025</b>	Évaluation des candidatures
<b>15 mai 2025</b>	Gala des PRIX BOMA au Le 9e



### LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SERONT REQUIS :

1. Une page couverture indiquant ce qui suit :  
Nom du propriétaire d'immeuble, société de gestion, entreprise de services ou du fournisseur, ainsi que le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de la personne qui recevra la correspondance.
2. Une présentation écrite ne dépassant pas le nombre maximal de pages permis (5 pages). Vous êtes libres d'inclure toute information susceptible d'aider le jury (dans la mesure où vous ne dépassez pas le maximum de pages permises).
3. Les présentations doivent être faites sur du papier à en-tête de l'entreprise.
4. Une version électronique haute résolution de votre logo.
5. Six photographiques numérique de votre projet et une photo de votre équipe.
6. Le plan en format 8,5 po x 11 po ou 11 po x 17 po avec échelle graphique, illustrant les usages, les circulations, le mobilier, les différentes possibilités de services offerts.

### RÉSUMÉ DES NOTES ATTRIBUÉES PAR LES JUGES

La présentation aux juges est l'occasion pour vous de présenter votre équipe.

L'évaluation pour l'attribution de ces prix sera basée sur la qualité de la présentation de l'équipe, ainsi que sur les résultats des feuilles de notation. Les candidatures doivent obtenir un minimum de 70 points pour être admissibles à un prix. L'équipe de juges de BOMA Québec est composée de pairs, dont certains ont déjà été lauréats d'un prix. L'examen par l'équipe de juges se limitera aux documents et aux renseignements soumis par le candidat et pourra être complété par un entretien avec l'équipe du candidat. Aucune visite d'immeuble n'est nécessaire.

### CRITÈRES

La valeur de chaque question est indiquée ci-dessous. Les candidats doivent répondre aux questions standard et fournir les renseignements demandés. Le candidat sera disqualifié s'il ne fournit pas les renseignements requis ou le ou les documents à l'appui. Tous les documents demandés doivent être soumis en format PDF, dans la mesure du possible.

### EXIGENCES

Chaque candidature doit être accompagnée d'au moins deux (2) lettres de recommandation récentes au nom de la société de gestion, envoyées par des locataires ou d'autres personnes qui peuvent témoigner de l'excellence des services fournis par l'équipe candidate. Les lettres doivent indiquer la profession, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne de référence, ainsi que leur relation avec le candidat. Il se peut que les personnes agissant à titre de référence soient contactées pendant l'évaluation, avec l'autorisation du candidat.

### RÉPONSES ÉCRITES AUX QUESTIONS

1. **Décrivez les objectifs visés pour le réaménagement** (25 points)
1. **Expliquez les moyens mis en place pour atteindre les objectifs** (25 points)
1. **Décrivez le lien entre les occupants et les espaces.** (15 points)
1. **Expliquez comment la créativité et la fonctionnalité ont été pris en compte dans le réaménagement.** (25 points)
1. **Décrivez la mesure de satisfaction auprès des employés.** (10 points)

## A TRADITION OF EXCELLENCE

# PRIX EXCELLENCE PRIX DES ESPACES COMMUNS D'AGRÉMENT

### OBJECTIF

Ce prix récompense le meilleur projet lié aux espaces communs d'agrément, qu'il s'agisse de la création, de la mise en valeur, de l'expansion ou de la rénovation d'espaces existants. Ces espaces, réservés aux locataires ou ouverts au public, peuvent être payants ou gratuits.

Le jury évaluera l'originalité, les nouvelles opportunités d'utilisation, la versatilité pour répondre aux besoins des usagers, la fréquence d'utilisation, l'innovation et la qualité de la conception. Dans le cas d'une rénovation, le projet doit inclure une re-planification majeure, apportant des améliorations fonctionnelles significatives au-delà d'un simple rehaussement esthétique.

### CONDITIONS ET ÉVALUATION DES CANDIDATURES

- **Cette catégorie n'est admissible qu'au niveau local.**
- Cette catégorie est ouverte aux propriétaires, aux équipes de gestion gérant des immeubles de bureaux, industriel, commerce de détail, résidentiel ou multi-usages ainsi que toutes les sociétés d'architecture et de conception membres de BOMA Québec.
- Le projet doit avoir été réalisé dans les trois ou quatre dernières années.
- L'évaluation des dossiers de candidature sera basée sur la présentation écrite fournie et le respect de toutes les exigences détaillées ci-dessous.
- Les participants doivent être membres de BOMA Québec.

### CANDIDATURES

#### Formulaire et frais d'inscription

Un paiement de 1 000 \$ (Plus taxes doit être effectué à BOMA Québec et doit accompagner chaque formulaire d'inscription en vue de participer au concours (2 billets pour la soirée Gala sont inclus).

Remarque : tous les frais d'inscription doivent être acquittés avant de recevoir les instructions concernant le dépôt de vos documents en ligne. Le dépôt des documents doit être effectué au plus tard le 27 mars à 17h.

Tous les frais sont non-remboursables.

### DATES À RETENIR

Dès que possible	Inscription
27 mars 2025	Date limite pour le dépôt des documents de candidature à 17h
Avril 2025	Évaluation des candidatures
15 mai 2025	Gala des PRIX BOMA au Le 9e

### LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SERONT REQUIS :

1. Une page couverture indiquant ce qui suit :  
Nom du propriétaire d'immeuble, société de gestion, entreprise de services ou du fournisseur, ainsi que le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de la personne qui recevra la correspondance.
2. Une présentation écrite ne dépassant pas le nombre maximal de pages permis (5 pages). Vous êtes libres d'inclure toute information susceptible d'aider le jury (dans la mesure où vous ne dépassez pas le maximum de pages permises).
3. Les présentations doivent être faites sur du papier à en-tête de l'entreprise.
4. Une version électronique haute résolution de votre logo.
5. Six à huit photos couleur donnant une impression claire des nouvelles fonctions (entre autres photos Avant/après). Fichiers JPEG uniquement, enregistrés en qualité supérieure. Chaque photo ne doit pas peser moins de 1 mégaoctet et pas plus de 8 mégaoctets.
6. Le plan en format 8,5 po x 11 po ou 11 po x 17 po avec échelle graphique, illustrant les usages, les circulations, le mobilier, les différentes possibilités de services offerts.

### RÉSUMÉ DES NOTES ATTRIBUÉES PAR LES JUGES

La présentation aux juges est l'occasion pour vous de présenter votre équipe.

L'évaluation pour l'attribution de ces prix sera basée sur la qualité de la présentation du projet, ainsi que sur les résultats des feuilles de notation. Les candidatures doivent obtenir un minimum de 70 points pour être admissibles à un prix. L'équipe de juges de BOMA est composée de pairs, dont certains ont déjà été lauréats d'un prix. L'examen par l'équipe de juges se limitera aux documents et aux renseignements soumis par le candidat et pourra être complété par un entretien avec l'équipe du candidat. Aucune visite d'immeuble n'est nécessaire.

### CRITÈRES

La valeur de chaque question est indiquée ci-dessous. Les candidats doivent répondre aux questions standard et fournir les renseignements demandés. Le candidat sera disqualifié s'il ne fournit pas les renseignements requis ou le ou les documents à l'appui. Tous les documents demandés doivent être soumis en format PDF, dans la mesure du possible.

### EXIGENCES

Chaque candidature doit être accompagnée d'au moins deux (2) lettres de recommandation récentes au nom de la société de gestion, envoyées par des locataires ou d'autres personnes qui peuvent témoigner de l'excellence du projet fournis par l'équipe candidate. Les lettres doivent indiquer la profession, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne de référence, ainsi que leur relation avec le candidat. Il se peut que les personnes agissant à titre de référence soient contactées pendant l'évaluation, avec l'autorisation du candidat.

### RÉPONSES ÉCRITES AUX QUESTIONS

1. **Décrivez l'originalité et/ou les nouvelles opportunités d'occupation des lieux que procure l'espace pour les usagers :** (40 points)
2. **Décrivez la versatilité des espaces pour s'adapter aux différents besoins des locataires et/ou du public :** (25 points)
3. **Décrivez l'innovation de votre projet ainsi que la qualité de la conception (utilisation des éléments de base de l'immeuble et la durabilité des aménagements) :** (25 points)
4. **Fournissez la fréquence d'utilisation :** (10 points)

## UNE TRADITION D'EXCELLENCE

### PRIX EXCELLENCE PRIX DE L'ÉQUIPE D'EXPLOITATION D'IMMEUBLES

#### OBJECTIF

Ce prix met en lumière l'excellence des équipes d'exploitation essentielles au bon fonctionnement des immeubles. Il souligne leur expertise quant à la qualité, l'efficacité des services et l'innovation.

Le Prix de l'Équipe d'exploitation d'Immeuble célèbrera les succès et les contributions des équipes qui se démarquent comme leaders dans leur secteur. Ces réalisations inspirent l'excellence et renforcent l'agilité et l'adaptabilité en gestion immobilière. Il a notamment pour but de valoriser les entreprises et les individus dont les efforts définissent les standards d'excellence de l'industrie.

#### CONDITIONS ET ÉVALUATION DES CANDIDATURES

- **Cette catégorie est admissible au niveau local seulement.**
- Cette catégorie est ouverte aux équipes opérant dans les secteurs de la gestion d'immeubles commerciaux, de bureaux, institutionnels, industriels, du commerce de détail, résidentiels ou multi-usages.
- Les participants ne peuvent pas avoir gagné dans cette même catégorie au niveau local au cours des trois dernières années.
- L'évaluation des dossiers de candidature sera basée sur la présentation écrite fournie et le respect de toutes les exigences détaillées ci-dessous.
- La société de gestion responsable de l'exploitation de l'immeuble doit être membre de BOMA Québec.
- Les participants doivent être membres de BOMA.

#### CANDIDATURES

Formulaire et frais d'inscription

Un paiement de 1 000 \$ plus taxes doit être effectué à BOMA Québec et doit accompagner le formulaire d'inscription en vue de participer au concours (2 billets pour la soirée du Gala des Prix BOMA sont inclus).

**REMARQUE :** tous les frais d'inscription doivent être acquittés avant de recevoir les instructions concernant le dépôt de vos documents en ligne. Le dépôt des documents doit être effectué au plus tard le **27 mars à 17h**.

Tous les frais sont non remboursables.

#### DATES À RETENIR

Dès que possible	Inscription
27 mars 2025	Date limite pour le dépôt des documents de candidature à 17h
Avril 2025	Évaluation des candidatures
15 mai 2025	Gala des PRIX BOMA au Le 9e

#### LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SERONT REQUIS :

1. Une page couverture indiquant ce qui suit :  
Nom du propriétaire d'immeuble, société de gestion, et/ou entreprise de services ou du fournisseur faisant équipe avec l'équipe exploitation d'immeubles, ainsi que le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de la personne qui recevra la correspondance.
2. Une présentation écrite ne dépassant pas le nombre maximal de pages permis (5 pages). Vous êtes libres d'inclure toute information susceptible d'aider le jury (dans la mesure où vous ne dépassez pas le maximum de pages permises).
3. Les présentations doivent être faites sur le papier à en-tête de l'entreprise.
4. Une version électronique haute résolution de votre logo.
5. Six photographies numériques de votre équipe, de vos immeubles et/ou de vos projets.

#### RÉSUMÉ DES NOTES ATTRIBUÉES PAR LES JUGES

La présentation aux juges est l'occasion de présenter votre équipe.

L'évaluation sera basée sur la qualité de la présentation de l'équipe, ainsi que sur les résultats des feuilles de notation. Les candidatures doivent obtenir un minimum de 70 points pour être admissibles à un prix. L'équipe de juges de BOMA Québec est composée de pairs, dont certains ont déjà été lauréats d'un prix. L'examen par l'équipe de juges se limitera aux documents et aux renseignements soumis par le candidat et pourra être complété par un entretien avec l'équipe du candidat. Aucune visite d'immeuble n'est nécessaire.

#### CRITÈRES

La valeur de chaque question est indiquée ci-dessous. Les candidats doivent répondre aux questions standards et fournir les renseignements demandés. Les candidatures qui ne fournissent pas les renseignements requis et documents à l'appui seront disqualifiées. Tous les documents demandés doivent être soumis en format PDF dans la mesure du possible.

#### EXIGENCES

Chaque candidature doit être accompagnée d'au moins deux (2) lettres de recommandation récentes au nom de la société responsable de l'exploitation maintenance, transmises par des locataires ou d'autres personnes pouvant témoigner de l'excellence des services fournis par l'équipe candidate. Les lettres doivent indiquer la fonction, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne de référence ainsi que leur relation avec l'équipe responsable. Il se peut que les personnes agissant à titre de référence soient contactées pendant l'évaluation, avec l'autorisation du candidat.

## RÉPONSES ÉCRITES AUX QUESTIONS

Pages 1 et 2

### **Décrivez l'équipe d'exploitation, ses responsabilités et ses outils**

(10 points)

- Le nombre de personnes dans l'équipe
- Les immeubles gérés par l'équipe (nombre de pieds carrés)
- La période visée doit comprendre une période d'environ 24 mois
- Les secteurs responsables de l'équipe :
  - Sécurité
  - Entretien ménager
  - Mécanique
  - Gestion de projets (construction)
  - Service à la clientèle
  - Énergie
  - Environnement
  - Budgets responsables
  - Autres ...

Pages 3 et 4

### **Décrivez trois secteurs d'activités ayant obtenu des résultats exceptionnels**

(60 points)

- Respect budgétaire
- Réduction de l'énergie
- Gestion environnementale
- Santé et sécurité
- Confort des occupants
- Gestion des projets
- Entretien mécanique et maintien d'actifs
- Service à la clientèle
- Qualité entretien ménager
- Marketing / Activité sociale locataire
- Technologies du bâtiment
- Autres ...

Page 5

### **Décrivez une action innovante pouvant servir d'exemple à l'amélioration de l'exploitation des bâtiments**

(30 points)